



## Lettre de l'équipe municipale n° 44



### Séance du vendredi 7 septembre 2018 à 20h

Absents excusés : Laëtitia TEXIER (procuration à Karelle RICHARD-ZACHARIE), Colette PERIER (procuration à Chantal YVOREL), Alain CHAPOT (procuration à Jacques VERNE), Laëtitia ANDRE, Michaël SAHRIDJ.



#### RENTREE SCOLAIRE

Malgré une forte mobilisation et l'implication de tous, l'Education Nationale a décidé la fermeture de la 3<sup>ème</sup> classe pour cette rentrée 2018-2019.

L'effectif est donc de 48 élèves au total, 20 pour la classe des maternelle, CP et 28 pour la classe des CE1,CE2, CM1 et CM2.

Nous accueillons cette année Monsieur Romain PONCET, enseignant pour les maternelles/CP et Madame Gwladys COZLIN-DELETRAZ qui a en charge les CE et CM et la direction de l'école.

Pour cette rentrée scolaire, la Région a décidé de supprimer l'horaire de 17h27 de la ligne 558 qui dessert Sainte-Foy-l'Argentière - Montromant et de ne laisser qu'un départ à 18h47.

Cet horaire de 17h27 convenait parfaitement à au moins 7 jeunes étudiants recensés de Saint-Genis et de Montromant, revenant des lycées de Chazelles-sur-Lyon et Saint-Symphorien-sur-Coise. Ils sont donc à présent contraints d'attendre plus d'une heure sur la place de Sainte-Foy avant d'avoir leur correspondance.

Les élus et les parents se sont mobilisés (appels téléphoniques, courriers auprès de tous les intervenants, etc.) afin que l'horaire de 17h27 soit maintenu car il est inadmissible que ces jeunes soient pénalisés dans le seul but d'économie budgétaire. Le service public rural doit être maintenu et ces jeunes sont en droit de rentrer chez eux à des heures convenables pour pouvoir étudier.



#### PRESTATION DE SERVICE

Une convention a été établie avec la communauté de communes qui assure les instructions des autorisations du droit des sols concernant notre commune. Celle-ci voit ses modalités de financement augmenter : le forfait « population » passe de 1 € à 1,30 € par habitant et avec la part calculée en fonction du nombre d'actes traités, une dépense prévisionnelle de 2.135, 33 € est à prévoir pour notre commune. Le contrat prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de 5 ans.

Lettre de l'équipe municipale 44 du 13 septembre 2018



## **MUTUALISATION DES ASSURANCES**

La communauté de communes des Monts du Lyonnais a confié au cabinet SIGMARISK une mission pour lancer un appel d'offres pour le marché des assurances pour les communes qui ont accepté cette mutualisation.

La répartition du coût de cette négociation pour les 16 communes engagées est de 323,04 € pour Saint-Genis ; ainsi, nous espérons une baisse du coût de nos assurances.



## **RAPPORT SUR ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service assainissement non collectif a été approuvé par la communauté de communes des Monts du Lyonnais ; il a été transmis en mairie et est à disposition des administrés.

Pour information, en 2017, 82 maisons de la commune disposent d'un assainissement autonome, 28 contrôles ont été effectués sur ces dispositifs, 4 sont en très bon état, 19 sont acceptables, 3 sont en réhabilitation différée (maisons non occupées) et 2 sont en non-conformité et doivent donc effectuer des travaux.



## **FUTUR CHANTIER « RUE DU TONKIN, PLACE ET RUE DE LA MAIRIE »**

L'avis d'appel public à la concurrence a été mis en ligne sur la plateforme Klekoon le 24 août et a fait l'objet d'une parution au titre des annonces légales sur « Le Pays » le 30 août.

La date limite de réception des offres a été fixée au 28 septembre.

La commission d'appel d'offres se réunira pour ouvrir les plis et étudier les dossiers déposés.

Le choix de l'entreprise sera effectué avant le prochain conseil qui aura alors à valider le marché de travaux.

Pour rappel : les travaux de changement de la conduite d'eau potable, pris en charge par le syndicat des eaux, débuteront fin octobre et les travaux de voirie en janvier 2019.

**Une réunion publique d'information,  
en présence de Messieurs TSCHUG et PIONCHON (maîtres d'œuvre), aura lieu le  
Vendredi 21 Septembre à 20h à la salle des fêtes  
Vous pourrez ainsi découvrir les plans de ce projet et poser toutes vos questions.**



## **INFORMATIONS DIVERSES**

### Exposition sur les croix des chemins

Mme Françoise BAYARD, qui s'est occupée de ce projet, vous propose une visite commentée le 15 septembre à partir de 14h30 (voir affiche jointe) ; cette exposition restera visible à la médiathèque.

### Terrain des vignes

Un compromis de vente sera signé le 26 septembre avec Monsieur Yoann Michaud pour l'achat de ce terrain communal (parcelle espace vert cadastrée section C n° 453).

### Adressage

A ce jour, il nous reste 11 maisons qui n'ont pas récupéré leur plaque. Le maximum est fait pour contacter ces personnes et ainsi solder cette distribution.

Nous allons faire établir un devis par l'entreprise Rochetaillée Email pour la remise à jour avec le nouvel adressage du panneau-plan des lotissements des Vignes et de la Chenevatière ainsi que le panneau place de la mairie.

### Entretien de notre commune

Nous réfléchissons actuellement à l'achat éventuel d'un engin motorisé pour faciliter l'arrachage de l'herbe entre les chaussées/trottoirs et trottoirs/murs. Nous allons rencontrer un fournisseur et faire deviser.

### Brigades vertes

« Rhône Insertion Environnement » qui gère les brigades vertes est en redressement judiciaire et nous avons une grosse inquiétude quant à leur présence sur notre commune les semaines 39 et 40 comme il était prévu. Le travail de faucardage des roseaux qu'ils effectuent chaque année nous coûterait beaucoup plus cher si nous devions faire appel à une entreprise extérieure.

### Elagage

Un second passage aura lieu en octobre.

Suite à la question d'un conseiller, nous avons fait établir un devis pour un passage d'élagageuse avec « bras grande hauteur » pour l'entretien des buttes des vignes. Ce devis s'élève à 624 €.

Après vote à bulletin secret (5 pour, 6 contre et 2 bulletins blancs), il est décidé de ne pas donner suite au devis.

### Communauté de communes

La réunification des deux communautés de communes, qui avaient des modes de fonctionnement bien différents, pose encore des problèmes et fait l'objet de nombreuses réunions : participation financière des communes aux syndicats de rivières, répartition financière communauté de communes/communes...

Par ailleurs, la compétence assainissement reviendra à la communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Un « état des lieux » des réseaux et installations de chaque commune sera effectué par le cabinet BERT.

### Ordures ménagères

Nous avons rencontré la personne en charge des ordures ménagères de la communauté de communes et nous sommes, ensemble, en réflexion pour résoudre au plus vite les problèmes rencontrés sur le secteur de Lafay.

Par ailleurs, la « Ressourcerie » n'assurera plus la collecte des gros cartons pour les professionnels.

Rappel pour les particuliers : les gros cartons doivent être déposés en déchetterie (Saint-Martin-en-Haut ou Montrottier).

### Station d'épuration de Ste Foy

Le SIVU des ROSSANDES, SUEZ et les élus ont œuvré tout l'été. Les odeurs se sont estompées mais les rejets sont encore non conformes.

Le préfet a ordonné que les rejets de la station soient conformes au 23 septembre.

Plusieurs analyses en sortie d'entreprises de fabrication alimentaire ont été faites et certaines sont encore en cours. Une société de production alimentaire a reçu l'injonction de ne plus envoyer ses charges les plus polluantes (graisses chauffées) à la station. Depuis quelques semaines, cette entreprise fait transporter par camion ses rejets.

Plusieurs travaux d'entretien à l'intérieur de la station ont été effectués par SUEZ mais le retour à un traitement de qualité pour une telle station est long et surtout très complexe.

La Fédération de Pêche ayant porté plainte contre le SIVU des Rossandes, cette affaire est aussi devenue juridique et a nettement compliqué la situation. En effet, le juge a ordonné un arrêt total des rejets.

Cette décision obligerait donc l'évacuation journalière par camions de quelques 600 m<sup>3</sup> d'eaux sales vers d'autres stations.

Outre la difficulté de trouver des stations pouvant accueillir ces eaux usées, il se pose également le coût exorbitant de ces transports (il faudrait environ 24 camions par jour) qui s'ajoutent bien entendu aux frais déjà conséquents d'avocats. Le SIVU doit verser 1 000 €/jour en cas de non application de cette décision juridique et a fait appel auprès du tribunal en espérant un autre jugement.

Les élus et entreprises concernées font vraiment tout leur possible pour remettre les rejets à des niveaux acceptables ; la situation s'améliore mais il faut encore un peu de temps car les paramètres sont complexes.

### Frelons asiatiques

On nous signale à nouveau cette année la présence de frelons asiatiques sur notre commune ; un nid, découvert route de Lyon (entre Lafay et le Murier), sera détruit au plus tôt.

Pour rappel : les frelons asiatiques font souvent leurs nids à la cime des arbres – alors ouvrons l'œil et n'hésitez pas à appeler la mairie.



## QUESTIONS DES CONSEILLERS

Johan AUBANEL organise une réunion d'information ouverte à tous sur les compteurs Linky avec la participation de la Ruche de l'Écologie et du collectif « Stop Linky ». Elle aura lieu jeudi 18 octobre à 20 heures à la salle des fêtes. (voir tract ci-joint)

Rue de la Chenevatière : un habitant signale la dangerosité de cette rue quand les voitures se croisent au niveau bas vers la route de Lyon. La circulation dans le sens descendant est interdite sauf riverains mais cette interdiction n'est pas toujours respectée. Seule une vitesse adaptée et très modérée peut éviter les accidents.



## PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 19 octobre 2018 à 20h en mairie.



*Réalisation de la publication par la commission Informations  
Lettre éditée et imprimée par la mairie*

<b>M a i r i e</b> (1 place de la mairie 69610 Saint-Genis-l'Argentière)	
Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30	
Tél. 04.74.70.04.83. Courriel : <a href="mailto:mairie@saintgenislargentiere.fr">mairie@saintgenislargentiere.fr</a>	
site internet de la mairie : <a href="http://www.saintgenislargentiere.fr">www.saintgenislargentiere.fr</a>	
<b>M é d i a t h è q u e</b> (90 chemin des écoliers 69610 Saint-Genis-l'Argentière)	
_ Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15	
Tél. 04.74.26.22.56	Courriel : <a href="mailto:mediathequestgenis@gmail.com">mediathequestgenis@gmail.com</a>

## INFORMATIONS DIVERSES

### EXERCICE POMPIERS/GENDARMERIE

Les pompiers et la gendarmerie effectueront un exercice commun (sur le thème d'une prise d'otage avec blessés) le vendredi 28 septembre à 19h30 dans l'ex bâtiment GONZALES au carrefour de l'isle.

Un arrêté sera pris pour limiter la circulation dans ce secteur.

### ETAIS

Espace Temps Accueil Initiative Solidarité basé depuis plusieurs années à Sainte-Foy-l'Argentière « rue du Moulin blanc » a déménagé.

Vous pouvez désormais les retrouver au-dessus de la maison des services, 122 avenue des 4 cantons » à Saint-Laurent-de-Chamousset dans des locaux plus adaptés pour poursuivre et élargir leurs activités (tél. 04. 87.38.23.70.).

### LA REVOLE

Info très importante aux Saint-Genois et « Revolois » :

A ce jour La Revole va bien suite au dernier bilan, mais malheureusement le bureau fatigue, s'épuise et a besoin d'être renouvelé en urgence ... Avant que tout s'effondre ... Adieu fêtes au village : vogue, après midi enfants, jambon au foin, ventes de sapin, etc.

Pour ceci une réunion importante aura lieu le

samedi 6 Octobre à 10h au local communal place de la mairie

rencontre suivie d'un barbecue (5€ sur inscriptions uniquement, gratuit pour ceux qui ont aidé aux brioches et à la vogue).

Inscriptions pour la réunion et barbecue jusqu'au 30 septembre dernier délai à :

Maxime 06.22.08.55.47.

Christophe 06.58.73.26.32.

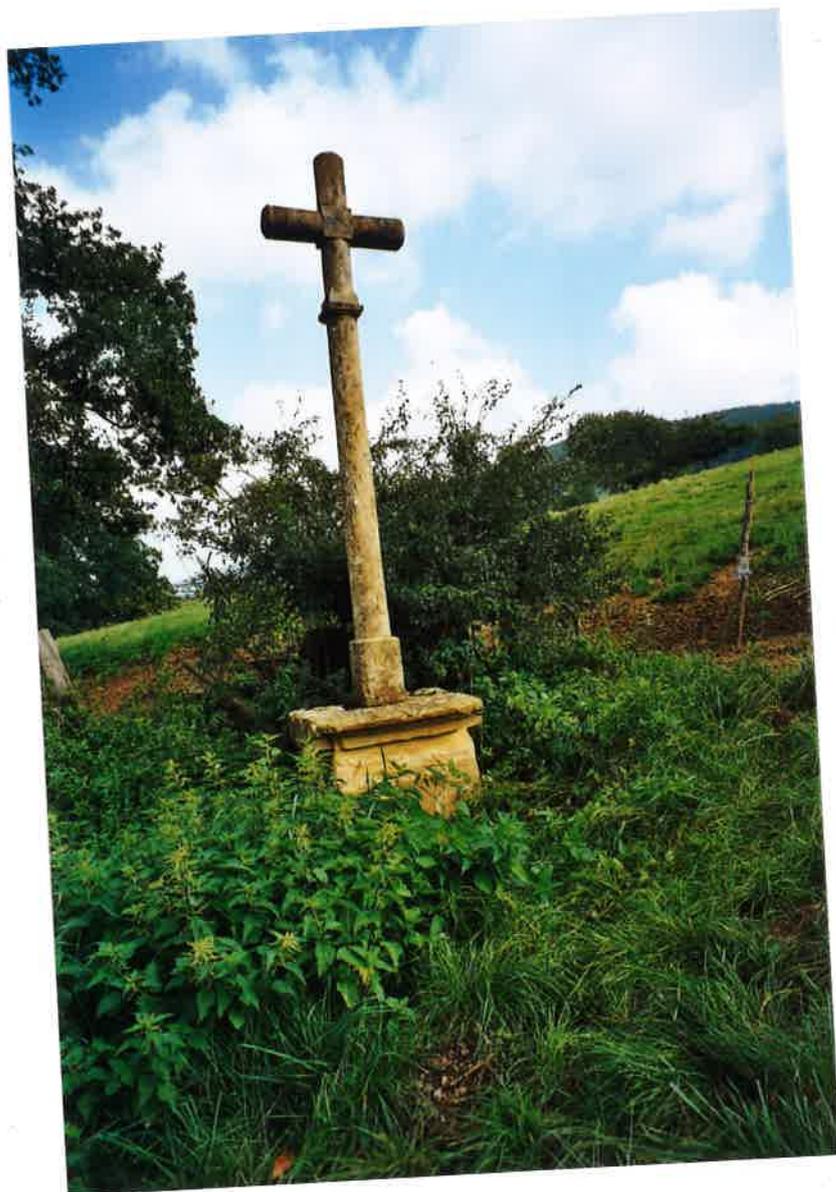
Naïs 06.01.45.27.85.

Gaby 06.31.89.86.95.

Saint-Genis-l'Argentière

Avec le concours de Madame Françoise BAYARD

## Exposition sur les croix de chemins



Elles sont vues de loin, font partie de notre histoire, de notre patrimoine et sont nombreuses sur le territoire communal ; ces édifices traduisent parfois des angoisses, des croyances, des espoirs ...

**Samedi 15 septembre 2018**

**Visite guidée de l'exposition**

**et des croix du village à 14h30**

**Rendez-vous à la Médiathèque « le marque page »**

# Réunion publique sur le compteur Linky

## jeudi 18 octobre 2018 à 20h

salle des fêtes de Saint Genis l'Argentière

**Le compteur Linky devrait être installé sur notre secteur prochainement, en remplacement de votre compteur électrique actuel. Quelles sont les raisons pour lesquelles des citoyens s'opposent à son déploiement ?**

**Pourquoi entendons-nous parler de risque sanitaire, d'intrusion à la vie privée ou bien d'installations imposées? Qu'en est-il vraiment ?**

En présence : - du **Collectif Stop Linky** de la métropole lyonnaise  
- d'un adjoint à la **commune de Sain Bel**  
- des membres de l'association **la Ruche de l'écologie**.

Ces différents acteurs de la société présenteront leur analyse de la situation et les engagements qu'ils ont pris pour faire valoir nos droits et demander plus de **concertation** et de **transparence** sur le déploiement de ce compteur communicant.

Réunion **conviviale et ouverte à tous** (organisée en partenariat avec les organisations intervenantes et la commune de St Genis l'Argentière) qui permettra à chaque citoyen de se faire un avis sur le sujet.

**Pot de l'amitié en fin de soirée**

Renseignements: 06 48 86 96 61

2018-2019

# Toi et Voix

Chantez !!!

**Les activités Voix reprennent à  
ST GENIS L'ARGENTIERE  
Inscrivez-vous !!!**

## **Atelier vocal : les lundis de 18h30 à 20h15**

Pour chanter, bouger, se relaxer, s'amuser, développer sa créativité... Oser découvrir son potentiel vocal et libérer sa voix !!! Travail de respiration, d'improvisation, d'interprétation...

Atelier découverte lundi 17 septembre 10€ la séance Venez essayer !

## **Chorale adulte : les Mardis de 10h à 12h**

Reprise le 2 octobre, 1<sup>ère</sup> séance gratuite. Pour apprendre un répertoire varié dans le plaisir et la convivialité. Mise en corps, en souffle et en voix au début de chaque séance pour progresser ensemble sans fatigue vocale.

## **Stages Chant samedis après-midi 14h30-18h30**

- |                     |  |
|---------------------|--|
| <b>Samedi 17/11</b> | <b>Chanter facilement : bien respirer</b>                  |
| <b>Samedi 15/12</b> | <b>Sons et vibrations : se faire du bien»</b>              |
| <b>Samedi 26/01</b> | <b>L'improvisation vocale : lâcher-prise et créativité</b> |
| <b>Samedi 23/03</b> | <b>Chants du monde : timbre et placement de la voix</b>    |



**Intervenante : CECILE PIEPLU,  
Chanteuse, Formatrice vocale, Art thérapeute de la voix**

**06 16 18 07 98**

